

Marie-Laure Grignet

29/07/2020

PSYCHOLOGUE EN INSTITUTION

En bref...

La psychologue en institution aide des individus ou des groupes dans un établissement ou un service relevant du secteur social, de la justice, de la fonction publique ou du milieu associatif. Aux côtés de professionnels du social ou de la santé, elle intervient en face à face ou lors d'actions collectives en faveur de parents, de jeunes déficients intellectuels, de personnes handicapées ou âgées... Elle connaît bien le rôle des différents intervenants du secteur. Elle participe à des réunions de coordination régulières et à l'élaboration du projet d'établissement. Elle sait travailler en équipe et a parfois un rôle de soutien auprès de ces personnels.

Dans le détail...

Différentes interventions en établissement, dans une association ou un service public

La psychologue en institution conseille et aide des individus ou des groupes dans le cadre particulier d'un établissement ou d'un service, qui relèvent, selon le cas, du secteur social ou médicosocial, du milieu associatif ou de la fonction publique. Elle intervient toujours aux côtés de professionnels du monde du secteur social ou de la santé.

Au service de la protection de l'enfance

Dans le champ de l'aide à l'enfance et à la famille, cette psychologue peut être employée par un centre de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), lieu de soins (vaccinations...) et de prévention. Elle travaille alors aux côtés de puériculteurs, d'un médecin pédiatre... qui se consacrent aux nourrissons, aux enfants de moins de 6 ans et à leurs parents. En consultation, elle échange avec une maman qui a du mal à s'occuper de son nouveau-né, elle anime des moments de rencontre et d'échange entre parents, elle participe à la formation des assistants maternels...

Dans l'une des circonscriptions du service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) d'un département, elle participe :

- au recueil d'informations auprès de familles, quand on suspecte une situation de maltraitance d'un enfant
- à la décision de placement d'un mineur en institution (pouponnière à caractère social, maison d'enfants...) ou chez un assistant familial
- au suivi des enfants placés ou qui bénéficient d'une mesure d'accompagnement dans leur famille. Elle accompagne également les personnes dans leur projet d'adoption.

Dans une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), elle aide des enfants dans leur développement personnel.

Plus rares, les postes rattachés à des crèches municipales sont souvent des vacances de quelques heures par mois.

Dans les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), elle travaille aux côtés d'un médecin psychiatre, d'un psychomotricien, d'un orthophoniste, d'un assistant de service social... Elle se consacre aux enfants ou aux adolescents présentant des troubles du comportement ou du développement, des problèmes psychomoteurs, des difficultés d'apprentissage... Au sein de cette équipe pluridisciplinaire, elle conduit des psychothérapies infantiles.

La psychologue intervient aussi auprès de jeunes ayant une déficience intellectuelle, parfois polyhandicapés, accueillis dans des Instituts Médico-éducatifs, (IME). Ces IME souvent associatifs allient hébergement, prise en charge pour les actes de la vie courante et enseignement adapté. Sous la responsabilité du directeur d'établissement social ou médicosocial et du chef de service éducatif, elle évalue leur niveau intellectuel et leur personnalité, afin de définir le type d'apprentissage le plus adapté, en lien avec les éducateurs spécialisés, les moniteurs éducateurs...

L'accompagnement d'adultes dépendants ou de populations fragiles

La psychologue en institution peut accompagner des adultes dans les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), les foyers de vie pour adultes handicapés, les maisons de retraite...

Certains professionnels interviennent auprès de populations fragilisées, dans une structure proposant une écoute téléphonique ou un accueil ponctuel : associations de lutte contre les dépendances (alcoolisme, toxicomanie...), de prévention du suicide, de soutien aux femmes battues...

Certains se spécialisent en victimologie et interviennent dans le cadre des cellules de crise mises en place par les pouvoirs publics, lors de catastrophes.

Intervenir auprès des jeunes bénéficiant d'un suivi judiciaire

Dans les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), la psychologue se consacre à des jeunes qui bénéficient d'une mesure de suivi sur décision de justice ou qui sont placés dans différents types d'établissements spécialisés. Elle soutient leur projet de formation et de réinsertion, donne son avis pour compléter leur dossier et aider ainsi le juge ou les services sociaux à prendre les décisions appropriées.

Des activités communes à tous les contextes d'activité

Quel que soit son employeur, l'activité de la psychologue en institution comporte toujours certains aspects :

- elle s'implique dans la vie de la structure et participe à l'élaboration du projet d'établissement. Lors de réunions régulières, elle peut examiner la situation d'un bénéficiaire, faire le bilan de l'activité sur la période écoulée...
- elle peut conduire des actions collectives auprès de bénéficiaires rencontrant les mêmes types de difficultés
- elle a un rôle de soutien auprès des équipes dans le cadre de "supervisions" (groupes de parole, jeux de rôle...) ; elle aide les salariés à gérer leur stress éventuel, à dédramatiser certaines situations (conflits...), à prévenir "l'usure" liée aux difficultés de leur métier...
- elle est consultée lors de l'admission éventuelle de nouveaux bénéficiaires et donne des avis par écrit
- elle connaît bien le monde du secteur sanitaire et social (rôle des différents acteurs, législation, mesures en vigueur...).

Maturité, qualités d'écoute et respect du secret professionnel

Pour travailler comme psychologue en institution, il faut savoir prendre du recul et faire preuve de maturité. Respect du secret professionnel, aptitude à s'insérer dans un réseau de partenaires et, bien sûr, grandes qualités d'écoute sont ici indispensables.

Quelle formation ?

Niveau de formation

Il faut avoir au minimum un niveau Bac + 5 ans de formation

Le titre de psychologue est protégé par la loi. Il est réservé :

- aux titulaires d'un master professionnel de psychologie
- aux diplômés de l'Ecole de Psychologues Praticiens (Paris, Lyon)
- aux titulaires du diplôme de psychologie du travail délivré par le CNAM
- aux titulaires d'un master de recherche en psychologie suivi d'un stage pratique
- aux psychologues de l'Education nationale.

En institution, la majorité des psychologues sont des cliniciens. Il existe plus de 70 masters (professionnels ou de recherche) dédiés à la psychologie clinique, thématique, qui s'intéresse à l'analyse du comportement individuel, aux troubles de la personnalité...

Certains sont aussi spécialisés en psychologie sociale (étude et traitement de certains groupes sociaux).

Dans la fonction publique, les recrutements s'effectuent par des concours ouverts aux personnes titulaires du titre de psychologue. Ces concours sont les suivants :

- "psychologue territorial" dans la fonction publique territoriale
- "psychologue" à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- "psychologue hospitalier" pour les établissements de santé publics.

Enfin, ce psychologue peut demander le titre de "psychothérapeute" (accessible notamment aux psychologues, aux médecins psychiatres...) en présentant un dossier auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) dont il dépend.

Sites formations

CNAM Conservatoire National des Arts et Métiers
<http://www.cnam.fr>

EPP Ecole de Psychologues Praticiens
<https://www.psychopraticiens.fr>

Combien gagne-t-on ?

En général, on débute sa carrière entre le SMIC et 1800 euros brut par mois, et on peut espérer gagner entre 3000 et 4000 euros brut en fin de carrière.

La rémunération varie selon le contexte d'emploi. En effet, ce psychologue peut être :

- salarié du secteur privé
- membre de la fonction publique territoriale
- plus rarement membre de la fonction publique d'Etat (au sein du ministère de la Justice...) ou de la fonction publique hospitalière.

Dans le privé, la rémunération du psychologue varie selon la convention collective à laquelle l'employeur est rattaché :

- "établissements et services privés pour personnes handicapées et inadaptées" (dite "66")
- "établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde" (dite "51")...

Quelles perspectives d'emploi ?

Tendance nationale difficile

Ce psychologue intervient dans différents contextes :

- dans les établissements sociaux, médicosociaux et éducatifs
- dans la fonction publique territoriale, essentiellement dans les services du conseil départemental, qu'il s'agisse des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI), des services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Plus rarement, on le rencontre dans les communes (crèches, Centre Communal d'Action Sociale...).
- dans les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). De manière connexe, la justice fait appel à des psychologues pour réaliser des expertises qui seront prises en compte devant les tribunaux (évaluation sur une victime des séquelles psychologiques de son agression, avis pour une garde d'enfant lors d'une séparation...). Ces "experts" exercent généralement en libéral.

Les postes dans les associations d'appui aux personnes fragilisées (toxicomanes, immigrés...) sont plus difficiles à chiffrer.

Malgré les besoins, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés passe souvent par une succession de postes précaires (contractuels...) ou à temps partiel.

Statuts professionnels

Salarié du secteur privé

Fonctionnaire

Offres d'emploi

Pôle emploi :

- K1104 : Psychologie : <http://offre.pole-emploi.fr/resultat?rome=K1104>

Familles d'intérêts

Domaine professionnel

Aide aux personnes

Social

Sous-famille : *Conseil et action sociale*Sous-domaine : *Conseil, Aide sociale*

Sciences

Sous-famille : *Sciences humaines*

Conditions de travail

DÉPENSE PHYSIQUE

Pas ou peu de dépense physique

HORAIRES ET DÉPLACEMENTS

Horaires standard sans déplacement

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Intérieur - Plein air

Intérieur

Milieu de travail

Milieu de travail standard

CAPACITÉS PHYSIQUES

Rester assis plusieurs heures

Parler

Entendre

Voir

Documentation

ONISEP

- Parcours : Les métiers du social - Kiosque : Santé, Social
- Parcours : Les métiers auprès des enfants - Kiosque : Santé, Social
- Zoom métiers : Les métiers au service du handicap - Kiosque : Santé, Social

ROME

- K1104 : Psychologie : <http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=K1104&domaine=Candidat>

CIDJ

- Actuel CIDJ 2.01 : Travailler dans la fonction publique d'Etat : <http://fiches.actuel-cidj.info/webactuel/fic/display?noFiche=2.01>
- Actuel CIDJ 2.02 : Travailler dans la fonction publique territoriale : <http://fiches.actuel-cidj.info/webactuel/fic/display?noFiche=2.02>
- Actuel CIDJ 2.64 : Les métiers de la psychologie : <http://fiches.actuel-cidj.info/webactuel/fic/display?noFiche=2.64>

Répertoire des métiers territoriaux du CNFPT

- B2-05 Psychologue : <http://www.cnfpt.fr/evoluer/lemploi-fpt/le-repertoire-des-metiers/metier/details/B2-05>

Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat (RIME)

- fp2afs07 Psychologue : <http://www.fondation-jae.org/rime/fp2afs07.pdf>

Sites utiles

FFPP Fédération Française des Psychologues et de Psychologie

<http://www.psychologues-psychologie.net>

Informations sur le métier de psychologue, actualités du secteur, forum de discussion et offres d'emploi...

Hopital.fr

<https://www.hopital.fr>

Présentation du fonctionnement de l'hôpital, nombreux dossiers documentaires, dictionnaire médical, informations pratiques, présentation des métiers, liens vers d'autres sites...

Les métiers de la mutualité

<http://www.metiers-mutualite.com>

Présentation du secteur, de ses métiers... Offres d'emploi et de stage...

Portail national des masters

<https://www.trouvermonmaster.gouv.fr>

SFPSY Société Française de Psychologie

<http://www.sfpsy.org>

Informations sur la psychologie, les métiers des psychologues...

Vidéos**Ministère de la Justice**

psychologue à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

<http://www.mediatheque.justice.gouv.fr/direct/3965-66ee73283b50b34b0d2dd6cbc6aebf3ab026b660-1511773787-direct>

© Parcouréo, Fondation JAE - Tous droits réservés